



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STI2D - Philosophie - Session 2022

Correction du Baccalauréat Technologique - Philosophie

| Session 2022

Diplôme : Baccalauréat Technologique

Matière : Philosophie

Date : Mercredi 15 juin 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

Usage de la calculatrice et du dictionnaire : interdit

| Correction

Introduction

Le sujet porte sur un extrait de Diderot, tiré de l'Encyclopédie, qui interroge la nature du témoignage et de la vérité. Les candidats peuvent choisir de traiter le sujet par deux options. La correction se base sur l'option n°1 affichant l'analyse précise des questions posées, ce qui est généralement plus rigoureux dans le traitement.

Analyse des questions de l'option n°1

A. Éléments d'analyse

1. Que désigne la « double assurance » ? En quoi permet-elle d'augmenter la persuasion ?

La « double assurance » désigne la certitude que le témoin a vu l'événement et qu'il a l'intention de dire la vérité. Cette double conjonction augmente la persuasion car plus on a de garanties sur la sincérité et l'objectivité du témoignage, plus celui-ci devient crédible. En effet, un témoin digne de foi, conjugué à l'expérience humaine partagée, renforce la force argumentative du témoignage.

2. Pourquoi un seul témoignage ne suffit-il pas pour établir la vérité ?

Un seul témoignage est insuffisant pour établir la vérité car il repose sur l'interprétation personnelle d'un individu, qui peut être influencée par des biais cognitifs, préjugés ou erreurs de perception. La convergence de plusieurs témoignages permet de minimiser ces biais, en assurant une vision plus collective des événements.

3. Pourquoi l'erreur prend-elle différentes formes ?

L'erreur prend différentes formes en fonction de divers facteurs tels que la culture, l'éducation, et les préjugés individuels. Ces éléments façonnent notre perception de la réalité et déterminent la manière dont chaque personne interprète les mêmes événements, entraînant ainsi diversité dans les témoignages et les interprétations des faits.

4. Expliquez : « il n'y a que la vérité qui puisse faire parler de la même manière tant d'hommes d'un caractère opposé ».

Cette phrase signifie que seule une réalité factuelle et indiscutable peut rassembler des individus aux intérêts divergents et aux perspectives variées autour d'un même récit. La vérité a une force intrinsèque qui transcende les différences individuelles, amenant même des voix opposées à confirmer un même acte, en

raison de son universalité.

B. Éléments de synthèse

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente de répondre ici ?

L'auteur s'interroge sur la fiabilité du témoignage humain comme fondement de la vérité. Il cherche à comprendre comment établir une certitude à partir de récits individuels, notamment par la réunion de plusieurs témoignages.

2. Dégagez les différents moments de l'argumentation.

L'argumentation se structure à travers plusieurs phases :

- Introduction de la notion de « double assurance ».
- Identification des limites d'un témoignage unique.
- Explication des variations d'erreur dues aux préjugés.
- Conclusion sur le fait que seule la vérité peut être corroborée par des témoignages multiples.

3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

L'idée principale est que la vérité est une construction collective, soutenue par la concordance de plusieurs témoignages qui, lorsqu'ils partent d'individus aux perspectives différentes, permettent une plus grande assurance sur la réalité des faits.

C. Commentaire

1. Qu'est-ce qui nous empêche de faire confiance à un témoin ?

Plusieurs éléments peuvent affecter notre confiance envers un témoin :

- Les biais cognitifs qui influencent l'interprétation d'un événement.
- Les intérêts personnels ou motivations du témoin.
- La possibilité d'une perception erronée de la réalité, liée à des émotions ou au contexte historique.

2. Des témoignages concordants suffisent-ils à établir la vérité ?

Oui, des témoignages concordants peuvent renforcer la crédibilité d'un fait. Toutefois, cette concordance doit être examinée avec prudence car elle ne garantit pas nécessairement l'objectivité de chaque individu. Il convient de considérer le contexte et la diversité des perspectives pour approcher une vérité plus complète.

| Conclusion

L'analyse de ce texte de Diderot offre une réflexion profonde sur la nature du témoignage et la manière dont il appuie notre compréhension de la vérité. Les candidats doivent démontrer non seulement une connaissance précise du texte, mais aussi une capacité à articuler des réponses nuancées et argumentées.

Conseils pratiques pour la rédaction

- Gérez votre temps : allouez des minutes suffisantes pour chaque partie du devoir, en veillant à ne pas consacrer trop de temps à une seule question.
- Structurez vos réponses : assurez-vous qu'elles soient bien organisées, avec des paragraphes clairs et une introduction et conclusion pour chaque section.
- Utilisez des citations : renforcez vos arguments en intégrant des citations pertinentes du texte analysé.

- Vérifiez la cohérence : relisez vos réponses pour vous assurer qu'elles suivent un fil logique et argumentatif.
- Pratiquez des exemples concrets : ancrez vos analyses dans la réalité actuelle pour illustrer la complexité du témoignage et de la vérité.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.